



**Direction Générale adjointe chargée des formations,  
de l'enseignement et de la recherche**

Direction des Affaires Scolaires et Universitaires

**DEMANDE DE RENOUELEMENT DE BOURSE - Année scolaire 2011/2012**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse personnelle en métropole ou à La Réunion : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

**A/ Pour tous les lycéens (sauf les candidats au baccalauréat)**

Souhaite poursuivre mes études en classe de (préciser le niveau et la spécialité): \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

et m'engage à fournir avant le **15 Juillet 2011** les pièces suivantes :

- mes bulletins de l'année scolaire 2010/2011
- une attestation sur l'honneur précisant que l'un de mes parents ou tuteurs réside à Mayotte au jour de la rentrée scolaire
- l'avis d'imposition de l'un de mes parents qui réside à Mayotte au titre des revenus de 2009

**B/ Pour les candidats au baccalauréat en 2011 seulement**

Souhaite poursuivre mes études en (préciser le niveau et la spécialité) \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

et m'engage à fournir avant le **15 juillet 2011** :

- mes bulletins de l'année scolaire 2010/2011 et mon relevé des notes de l'examen
  - ma pré-inscription dans le niveau supérieur
  - mon attestation d'attribution conditionnelle de bourse nationale (CROUS)
  - une attestation sur l'honneur précisant que l'un de mes parents ou tuteurs réside à Mayotte au jour de la rentrée scolaire
  - l'avis d'imposition de l'un de mes parents qui réside à Mayotte au titre des revenus de 2009
- et déclare demander à bénéficier de ma bourse lycéen en cas d'échec à l'examen, en vue d'un redoublement

**C/ Dans les deux cas (A & B), fournir :**

- le certificat de scolarité de l'année en cours avant le 14 octobre 2011
- l'attestation d'attribution définitive de la bourse nationale avant le 14 octobre 2011
- les bulletins du 1<sup>er</sup> semestre de l'année en cours avant le 15 mars 2012

**Attention, les élèves se présentant au BEP ou au BAC PRO et qui souhaitent poursuivre leurs études doivent obligatoirement accompagner leur demande de renouvellement, de leur « projet d'études » (document ci-joint)**

Fait à : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ Signature du demandeur

---

**D/ CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT**

Avis du chef d'établissement et cachet :

L'élève est autorisé(e) à redoubler au sein de l'établissement en cas de nécessité

OUI/NON

*(Cette fiche de renouvellement doit impérativement être accompagnée de la totalité des pièces mentionnées selon votre cas : A, B ou C. Il est précisé qu'un seul redoublement par cycle d'étude est accepté par le Département).*

---

**A RENVOYER PAR COURRIER OU PAR FAX AVANT LE 15 JUILLET 2011**

**Mr ALI Houmadi - DASU**

**CONSEIL GENERAL DE MAYOTTE – Route du lycée de Mamoudzou - BP 101 – 97600 MAMOUDZOU**

**Tel: 02 69 64 93 15 Fax: 02 69 61 46 40 mail:ali.houmadi@cg976.fr**